

LE HAILLAN

A.S.H.

Le bureau du club mis an cause par plusieurs membres du comité directeur

Nouvelle péripétie au sein de l'Association sportive du Haillan, club qui depuis plusieurs mois est opposé à la municipalité dans le cadre d'un conflit que nous avons maintes fois évoqué. L'affaire, on s'en souvient, tourne autour de subventions que le maire, M. Prioleau, refuse d'accorder aux sections qui n'ont pas accepté de lui remettre la liste de leurs adhérents.

Le club a virtuellement éclaté puisque certaines sections de l'A.S.H. ont accepté les conditions du maire, alors que d'autres sections restées fidèles aux instances dirigeantes du club, sont privées de subventions.

On peut aujourd'hui se demander qui a réellement autorité pour parler au nom du club. En effet, vingt-trois membres du comité directeur prétendant représenter valablement le dit comité, se sont réunis le 2 décembre au Club-House du Stade municipal et, à l'issue d'un « vote sanction » ont re-

fusé d'accorder leur confiance au bureau de l'A.S.H., se désolidarisant par le fait des actions menées par celui-ci jusqu'à ce jour.

Mais il faut savoir qu'aucun membre du bureau de l'A.S.H. n'a assisté à la réunion et que ses membres déclarent que « ce prétendu comité directeur n'est qu'un simulacre sans légalité » et que ses décisions doivent être tenues pour « nulles et non avenues ». M. Henri Arnoud, président de l'A.S.H., se réserve de consulter son bureau avant de faire une déclaration officielle, mais il ne cache pas sa surprise et son émotion devant la tournure prise par les dissensions internes. Il nous a seulement indiqué que lui seul avait mandat pour convoquer un comité directeur du club, réunion qu'il serait disposé à tenir avant Noël. Toujours est-il que l'assemblée du 2 décembre a cru bon de créer un « comité provisoire de gestion » qui devra, nous a-t-on précisé « obtenir du

bureau général les informations nécessaires pour évaluer précisément la situation financière et morale de l'A.S.H. ». Par ailleurs, l'assemblée du 2 décembre indique dans un communiqué que « son vote de défiance interdit au bureau de prendre désormais aucune initiative sans l'accord du comité directeur ».

On aura compris que l'embrouillamini est complet. D'aucuns à l'A.S.H., fidèles au président Arnoud, parlent de « tentative de coup de force », de « manœuvre d'intimidation antistatutaire ».

Il est certain qu'aujourd'hui, plus ou moins désavoué par son comité directeur (ou ceux qui prétendent parler en son nom), le bureau de l'A.S.H. se trouve en position difficile. Sa création risque entraîner de nouveaux soubresauts dans la vie très chahutée du club depuis six mois.

CLAUDE GARNIER